

Création du groupe consultatif pour l'Argentine et report du remboursement du prêt au titre de la FRS



Andrew Crockett



John Crow



Luis Angel Rojo



Hans Tietmeyer

Pour aider l'Argentine à affronter une crise économique aiguë et à élaborer un programme de redressement approprié, Horst Köhler, Directeur général du FMI, a annoncé la création d'un groupe consultatif composé d'éminents experts monétaires et la décision du Conseil d'administration d'autoriser l'Argentine à reporter un remboursement au FMI, arrivé à échéance.

Le 10 juillet, Horst Köhler, Directeur général du FMI, a annoncé qu'au terme d'une étroite concertation, «les autorités argentines et le FMI ont achevé les préparatifs de la visite d'un groupe d'éminentes personnalités en Argentine pour examiner les volets importants de la

politique monétaire. Ce groupe se compose de MM. Andrew Crockett, Directeur général de la Banque des règlements internationaux, John Crow, ancien Gouverneur de la Banque du Canada, Luis Angel Rojo, ancien Gouverneur de la Banque d'Espagne, et Hans Tietmeyer, ancien Président de la Bundesbank.»

Le groupe est attendu en Argentine du 22 au 24 juillet pour «conseiller le gouvernement argentin et le FMI sur les aspects cruciaux du cadrage de la politique monétaire. Il s'agit notamment de l'adoption d'un ancrage monétaire pour endiguer l'inflation et d'autres questions institutionnelles, l'indépendance de la banque centrale en particulier. Ce sont là des éléments

La Gambie fait face à la mauvaise gouvernance

Bien qu'il soit difficile d'en évaluer le coût, la mauvaise gouvernance peut nuire considérablement aux progrès d'un pays. Les expropriations et le coup d'État dont la Gambie a été le théâtre durant la décennie écoulée ont été très préjudiciables à ses résultats économiques et ont contribué à aggraver la pauvreté. Mais les réformes se sont poursuivies et des mesures ont été prises à temps pour remédier aux problèmes de gouvernance et reconquérir la confiance des donateurs. Début juillet, le FMI a approuvé un accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, d'un montant de 27 millions de dollars, en faveur de la Gambie, pour la poursuite des réformes et le rééquilibrage des finances publiques. (voir page 229)



225
Groupe consultatif pour l'Argentine

225
La Gambie et la gouvernance

226
Surveillance de la zone euro

227
Le FMI en Asie

233
La transition vers le ciblage de l'inflation

237
La politique budgétaire face aux récessions

239
Amélioration de la gouvernance des organes statistiques

lire aussi . . .

232
Sur le site du FMI

234
Utilisation des ressources du FMI

235
Publications récentes

236
Accords du FMI

239
Principaux taux du FMI

L'Argentine demande le report d'une échéance

essentiels à l'élaboration d'un programme de stabilisation exhaustif et vigoureux pour l'Argentine.»

M. Köhler s'est aussi «félicité que ces éminents experts aient accepté, dans un délai très court, de faire partie du groupe consultatif et de s'atteler à cette tâche». Le texte intégral de la note d'information n° 02/61 est disponible sur le site www.imf.org.

Report d'une échéance

Le 15 juillet, le FMI a également annoncé la décision du Conseil d'administration d'autoriser l'Argentine à reporter d'un an le remboursement d'un prêt de 741 millions de DTS (environ 985 millions de dollars EU) au titre de la facilité de réserve supplémentaire (FRS), arrivé à échéance le 17 juillet. Le prêt avait été approuvé le 12 janvier 2001 (voir *Bulletin du FMI*, 15 janvier 2001) dans le cadre d'un crédit de confirmation pour couvrir un besoin de financement à court terme.

Le remboursement d'un prêt FRS s'effectue en règle générale en deux versements un an et dix-huit mois après son décaissement, ce qui correspondait, dans le cas de l'Argentine, au 17 juillet 2002. L'emprunteur peut demander un report pouvant aller jusqu'à un an qui est accordé si le remboursement aurait pour effet d'imposer des difficultés inutiles et si l'emprunteur prend des dispositions pour renforcer sa balance des paiements. Au terme de la prorogation, l'emprunteur est tenu de s'acquitter de son obligation.

Le Conseil a accédé à la demande des autorités argentines, conscient du fait que «la position extérieure de l'Argentine n'est pas assez robuste pour lui permettre d'honorer son obligation de rachat sans imposer des difficultés ou comporter des risques exceptionnels».

«La situation économique de l'Argentine reste extrêmement précaire, bien que l'on constate un ralentissement de la baisse de la production dans certains secteurs et que les premiers chiffres montrent un raffermissement de la production industrielle au second trimestre 2002; la situation des finances publiques s'est améliorée durant la même période», a ajouté M. Köhler, qui a par ailleurs salué les autorités argentines «pour avoir continué à maîtriser les dépenses publiques dans cette situation, et pour la décision d'acquiescer à l'échéance leurs obligations multilatérales, ce qui a permis de maintenir leur accès aux financements multilatéraux».

M. Köhler a constaté que «des progrès sont intervenus récemment dans des domaines clés, avec l'amendement à la loi sur l'insolvabilité et l'abrogation de la loi sur la subversion économique. Partant du soutien accru des provinces en faveur d'accords bilatéraux pour assainir leurs finances, le gouvernement argentin s'emploie à mettre en place ces accords avec les gouvernements provinciaux en vue d'achever le cadrage budgétaire. La prochaine étape du dialogue entre le FMI et le gouvernement argentin portera essentiellement sur l'adoption d'une stratégie visant à renforcer le secteur bancaire et l'indépendance de la banque centrale et à fixer un ancrage monétaire crédible. Les progrès des négociations permettront de faciliter l'élaboration d'un programme exhaustif, appuyé par les ressources du FMI, pour épauler une reprise économique durable.» ■

Le texte intégral du communiqué de presse n° 02/23 sur le report de ce remboursement peut être consulté sur le site www.imf.org.

Zone euro : des perspectives incertaines mais un réel potentiel de croissance

Le redressement économique des douze pays de la zone euro semble s'amorcer, d'après un document des services du FMI publié, le 12 juillet, au terme des consultations régulières entre les responsables de la zone euro et le FMI. Les taux de croissance plus faibles que prévu sont en partie imputables à l'effondrement des marchés boursiers et à l'appréciation de l'euro qui devraient freiner la demande intérieure à court terme. L'évolution récente semble indiquer que, à défaut d'une montée en puissance de l'économie mondiale, la croissance observée dans la zone euro en 2002 risque de s'essouffler, en dépit du redressement de l'activité économique amorcé au premier trimestre.

Sauf choc d'une ampleur sans précédent, la zone euro «devrait renouer avec la croissance et réaliser son potentiel en la matière». En tout état de cause, l'appréciation de l'euro devrait avoir un impact positif sur la con-

fiance des consommateurs et les dépenses à long terme, ce qui aura pour effet de stimuler la demande intérieure.

Politique monétaire

Les perspectives en matière d'inflation sont plus préoccupantes. Bien que sa récente accélération soit due en partie aux effets ponctuels des conditions climatiques, énergétiques et au passage à l'euro, elle a coïncidé avec des pressions sur les salaires, une augmentation des attentes inflationnistes et des conditions monétaires accommodantes. L'inflation devrait donc fléchir lentement pour se situer en dessous de 2 % en 2003. L'appréciation de l'euro atténuée les tensions sur les prix, et l'atonie de la croissance rend moins probable une inflation génératrice de difficultés. Les pressions exercées sur la politique monétaire s'en trouvent aussi atténuées, ce qui offre à la BCE un ballon d'oxygène pour déterminer la marche à suivre en matière de taux d'intérêt.

En ce qui concerne la crainte que le niveau de l'objectif de stabilité des prix soit trop bas, les services du FMI ont pris acte des récentes déclarations des responsables de la BCE



Communication de Thomas Dawson . . .

Le Fonds monétaire international fait-il partie du problème ou de la solution en Asie?

Cinq ans après le déclenchement de la crise asiatique, Thomas Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, a évoqué devant l'Institute of Policy Studies de Singapour et le forum de la Singapore Management University, les enseignements de cette expérience. Voici quelques extraits de son exposé, dont le texte intégral est disponible sur le site www.imf.org.

Je me réjouis d'être loin des États-Unis et d'échapper au battage sur le capitalisme de connivence, le manque de transparence, l'effondrement de la valeur des actifs et l'ampleur du déficit extérieur courant. Que de choses peuvent changer en cinq ans! C'est au tour des États-Unis de faire leur examen de conscience et de procéder aux ajustements qui s'imposent tandis que l'Asie de l'Est semble bien repartie.

Mais revenons au thème qui nous réunit : le FMI est-il un facteur de déclenchement ou de résolution des problèmes de l'Asie? La crise asiatique a en effet mis le FMI sur la sellette. Nombreux sont ceux qui ont contesté le bien-fondé de nos conseils de politique budgétaire et monétaire aux pays en crise. On a reproché à certaines des conditions dont sont assortis les programmes appuyés par le FMI d'être de si vaste portée qu'elles épuisent les capacités de mise en œuvre des réformes des pays et frôlent les limites du domaine de compétence du FMI. En bref, la quasi-totalité des volets de nos interventions ont été passés au crible et critiqués.

admettant que l'heure est à la vigilance, au cas où l'inflation tomberait trop bas, et qu'une inflation légèrement positive, «de 1 à 2 %», permettrait de réduire considérablement les risques d'entraînement dans une spirale déflationniste.

Finances publiques

Sur le front budgétaire, la question se pose de savoir si les trois principales économies — Allemagne, France et Italie — respecteront leur engagement de dégager un solde budgétaire proche de l'équilibre ou en léger excédent d'ici 2004 et si elles seront en mesure de «donner au pacte de stabilité et de croissance la crédibilité qui lui fait tant défaut». Pour les services du FMI, le cadre de stabilité et de croissance est sain et approprié à la structure budgétaire décentralisée de l'Union européenne. Si certains de ses États membres ont éprouvé des difficultés à honorer leurs engagements, les décisions prises jusqu'à présent devraient leur permettre de «s'ajuster dans la phase ascendante du cycle». Le FMI considère que les ajustements à opérer par ces trois pays pour atteindre l'équilibre sont «difficiles, mais réalisables». La qualité de cet ajustement,

Les racines de la crise asiatique

La crise asiatique est née de la combinaison de plusieurs facteurs. Pour certains, il s'agit notamment du zèle que le Trésor américain et le FMI ont déployé pour encourager les pays, au milieu des années 90, à s'ouvrir aux capitaux étrangers à court terme dont le reflux rapide a eu les effets dévastateurs que l'on sait.

Si la réputation d'incitateur à la libéralisation des mouvements de capitaux qui colle au FMI n'est pas totalement usurpée, elle est, à bien des égards, surfaite. Le FMI n'a jamais incité un pays à libéraliser les mouvements de capitaux à court terme transitant par le secteur bancaire, le tendon d'Achille durant la crise asiatique. Bien des pays y sont venus pour des raisons qui leur sont propres, plutôt que sous la pression de l'extérieur. Mais, tenant compte des critiques, le FMI n'hésite plus à dire haut et fort que cette libéralisation n'est pas exempte de risques. Nous venons de décon-



M. Dawson :
«Le FMI n'a jamais incité un pays à libéraliser les mouvements de capitaux à court terme transitant par le secteur bancaire, le tendon d'Achille durant la crise asiatique.»

c'est-à-dire la mesure dans laquelle il permettra de corriger des problèmes de dépenses publiques de longue date, sera déterminante pour la viabilité des efforts de rééquilibrage. Il importe donc que les réductions d'impôts s'accompagnent d'emblée de mesures de réduction des dépenses.

Problèmes structurels

Le renforcement de l'intégration des marchés des produits et des services de la zone euro a été de tout temps la raison d'être de l'Union européenne. «Les données récentes tendraient à montrer que les progrès de l'intégration des marchés des produits sont freinés par la lenteur de la libéralisation du commerce des services, ce qui limite l'accès à ces marchés.» Malgré le récent recul du chômage dans la zone, l'exploitation des ressources qu'offre l'emploi reste faible. La réforme du marché du travail reste donc une priorité de premier ordre.

Le texte intégral des conclusions de la mission du FMI sur les politiques économiques de la zone euro peut être consulté sur le site www.imf.org.



Aujourd'hui, les experts s'accordent à reconnaître qu'il est beaucoup plus coûteux de laisser filer les taux de change que de relever momentanément les taux d'intérêt.

Thomas Dawson

seiller à Sri Lanka de libéraliser son compte de capital tant que le secteur financier n'aura pas été renforcé.

Le FMI avait-il raison en Asie ?

Si un volet de nos conseils de politique macroéconomique a retenu l'attention, c'est bien celui des mesures d'austérité recommandées à la Thaïlande au début de la crise. En juillet 1997, le pays était encore censé afficher d'assez bons résultats de croissance; il accusait un déficit extérieur courant colossal et en augmentation, et allait être confronté à de lourds engagements, encore insoupçonnables, de recapitalisation du système financier. C'est dans ce contexte que le FMI a recommandé le maintien du solde budgétaire, mais, dès que l'ampleur de la crise en Thaïlande et dans la région a été perçue, nous avons rapidement rectifié le tir. Nous orientons davantage nos conseils de politique budgétaire sur la nécessité de laisser jouer les stabilisateurs automatiques et de prémunir les couches vulnérables de la population contre les effets d'une crise financière.

Le débat le plus acerbé est celui qui entoure le bien-fondé des conseils de politique monétaire prodigués par le FMI durant la crise, prônant le relèvement temporaire des taux d'intérêt pour rétablir la stabilité financière. Le FMI n'a pas que des détracteurs. Larry Summers, ancien Secrétaire américain au Trésor, a dit récemment que, «lorsque le taux de change d'une monnaie s'effrite rapidement en raison de la fuite des capitaux et que les institutions financières du pays sont en difficulté, il y a un vrai dilemme entre rétablir la confiance des marchés extérieurs en relevant les taux d'intérêt et revenir à la stabilité financière en injectant de la liquidité. C'est le problème classique, inhérent à la poursuite d'objectifs multiples avec un seul instrument. Les avis concordent largement sur le fait que la confiance est un facteur essentiel à la résolution des crises financières.»

D'autres observateurs sont du même avis, notamment Rudi Dornbusch [professeur au MIT], qui estime que «les investisseurs reprennent confiance et ramènent leur argent lorsqu'ils constatent une modération budgétaire et des taux d'intérêt élevés. Faites-le pendant quelques mois et vous êtes sur la bonne voie». Pour Michael Mussa, ancien conseiller économique du FMI, ceux qui préconisent l'abaissement des taux d'intérêt dès le début d'une crise financière doivent fumer une substance «pas tout à fait licite».

Ce débat a suscité une multitude de thèses de doctorat. Aujourd'hui, les experts s'accordent à reconnaître qu'il est beaucoup plus coûteux de laisser filer les taux de change que de relever momentanément les taux d'intérêt. La question est loin d'être réglée, et il va sans dire qu'il faut un débat objectif, une analyse attentive des données empiriques, et non polémique.

Révision de la conditionnalité

Quelle influence l'expérience asiatique a-t-elle eue sur la manière dont le FMI perçoit les conditions [la conditionnalité] dont il assortit l'utilisation de ses ressources? Il y a exactement un an, une conférence organisée à Tokyo, par le ministère japonais des finances et le FMI, a rassemblé nombre des décideurs, aux affaires durant la crise. Certains d'entre eux se sont demandé si toutes ces conditions étaient nécessaires ou efficaces. Cy Tetangco, Gouverneur de la Banque centrale des Philippines, a indiqué que son pays était rompu aux négociations avec le FMI. Conscient des avantages que présentent en général l'assistance et la conditionnalité du FMI, il a signalé que le programme de 1998 comportait plus d'une centaine de conditions réparties sur huit domaines. Certaines étaient essentielles pour aider les Philippines à affronter la tourmente, mais d'autres ne l'étaient pas et auraient été, en tout état de cause, mieux suivies par les banques multilatérales de développement. Dans le cas de l'Indonésie, M. Boediono (actuel Ministre des finances) a noté que «le démantèlement du monopole du clou de girofle et la rationalisation des industries automobile et aéronautique auraient peut-être pu attendre que nous ayons la tête hors de l'eau». Forts de ces enseignements et de nos propres évaluations internes, nous limitons la conditionnalité aux domaines essentiels à la réalisation des objectifs des programmes appuyés par le FMI.

Nous envisageons aussi de décaisser des crédits à mesure que certains résultats sont atteints. Ceci pourrait éviter que le FMI s'occupe de gestion microéconomique, répondant ainsi à une préoccupation exprimée à la conférence de Tokyo : les programmes doivent être suffisamment souples pour laisser aux pays une marge de manœuvre dans la réalisation des objectifs fixés d'un commun accord. L'un des participants a cité l'adage que Deng Tsiao-Ping évoquait souvent : «Peu importe qu'un chat soit noir ou blanc, tant qu'il attrape les souris.»

La manière dont le FMI aborde la «revue de sa conditionnalité» illustre aussi sa philosophie de réforme. Nous avons encouragé un débat ouvert en tenant des conférences à Tokyo et ailleurs, et nous avons sollicité des commentaires sur notre site Internet. Nous avons bien entendu puisé dans la vaste expérience dont disposent les services du FMI et suivi les instructions du Conseil d'administration.

Nombre des mutations que je viens d'exposer sont récentes. Je n'ai pas la prétention de penser qu'elles ont d'ores et déjà modifié de fond en comble le fonctionnement du FMI. Mais je souhaite qu'elles vous aient permis de prendre toute la mesure des efforts que le FMI déploie pour se transformer et faire partie prenante de la résolution des problèmes auxquels l'Asie fait face. ■

L'économie gambienne prend un nouvel essor

(suite de la première page) Du milieu des années 80 au début des années 90, la Gambie a mené à bien une série de réformes financières et structurelles. La situation économique a connu une évolution spectaculaire (voir tableau) grâce au programme de redressement lancé en 1985 pour rétablir la stabilité financière et jeter les bases d'une croissance soutenue et, en 1990, au programme de développement durable visant à promouvoir le secteur privé. Cet effort d'ajustement continu a bénéficié d'un appui financier et technique constant du FMI et d'autres créanciers et donateurs multilatéraux et bilatéraux.

Il a aussi permis à la Gambie d'inverser la tendance à la baisse de son PIB, suscitant une reprise modeste de la croissance réelle et un accroissement des importations pour pallier les carences de l'offre, la levée quasi-totale de l'encadrement des taux d'intérêt et l'élimination des arriérés extérieurs, et de reconstituer, dans le même temps, les réserves internationales à la fin de 1991/92. Des progrès notables ont aussi été enregistrés dans d'autres domaines : meilleure allocation des ressources, réduction de l'intervention des pouvoirs publics, notamment sur les prix, détermination du taux de change par le marché, libéralisation de la commercialisation de l'arachide, principale culture marchande du pays.

Le processus de privatisation a donné des résultats contrastés. La cession de l'Office gambien de transformation et de commercialisation des oléagineux — l'une des plus grandes entreprises publiques du pays — à la Société gambienne de l'arachide (détentriche du monopole de la commercialisation et contrôlée par l'entreprise suisse Alimenta) s'est opérée dans des conditions peu transparentes et sans mécanisme d'appui aux exploitants, ce qui est à l'origine de tensions qui ont dégénéré en conflit entre l'État gambien et la société Alimenta.

Chocs et revers

Cette évolution globalement favorable a pris brutalement fin en 1993, lorsque la Gambie a été en proie à

une série de chocs extérieurs et de bouleversements intérieurs qui ont accentué la pauvreté et réduit à néant les efforts visant à créer un climat macroéconomique sain. La suspension du rachat des francs CFA (à l'époque principale monnaie d'échange dans le pays) circulant en dehors de la zone franc, le renforcement des contrôles aux frontières par le Sénégal et la forte dévaluation du franc CFA (janvier 1994) ont sérieusement amputé les principales activités de réexportation de la Gambie, à l'époque plaque tournante des échanges régionaux, qui représentaient alors 80 % de ses exportations et 35 % de ses importations.

Le gouvernement, qui préparait depuis 1992, un plan global de lutte contre la pauvreté, a alors sollicité une aide accrue des donateurs. Mais peu après avoir présenté avec succès sa nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté à une table ronde à Genève, le gouvernement civil démocratiquement élu a été renversé en juillet 1994 par un coup d'État militaire. Les donateurs

Gambie : la croissance s'accélère, mais la situation budgétaire reste préoccupante

	Préprogramme FAS/FASR		1992/93–		2002	2003	2004	2005
	1982/83– 1984/85	1985/86– 1991/92	1997 ¹	FASR/FRPC 1998–2001				
	(variation en pourcentage, sauf indication contraire)							
PIB réel	-3,3	3,6	1,7	5,3	6,0	6,0	6,0	6,2
Production d'arachides (en tonnes)	109,5	99,0	66,7	120,9	125,0	128,0	130,0	135,0
IPC (fin de période)	16,3	20,2	6,8	2,5	5,5	4,0	3,0	3,0
Exportations, f.à.b.	29,7	4,8	-5,5	9,4	8,2	4,5	3,5	5,0
Importations	2,9	6,4	0,0	8,0	2,7	3,6	1,9	2,5
Taux de change effectif réel	-2,1	-2,7	-0,1	-4,1
Croissance de la masse monétaire (M2)	23,8	19,7	11,3	19,1	13,2	9,9	9,6	9,3
	(en pourcentage du PIB)							
Solde budgétaire, hors dons ²	-12,2	-8,4	-9,6	-5,4	-5,0	-2,7	-2,3	-2,1
Solde extérieur courant ³	-9,0	-16,1	-15,0	-12,6	-13,2	-12,1	-11,6	-10,2
Transferts officiels	6,5	17,2	8,7	7,9	8,2	7,1	6,8	7,6
	(millions de DTS, sauf indication contraire)							
Réserves officielles brutes	3,6	26,9	70,2	80,3	87,7	93,8	100,2	105,1
Mois d'importations	0,3	2,4	5,4	5,5	5,1	5,3	5,5	5,6
Arriérés de paiements extérieurs (fin de période)	54,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Assistance des donateurs	17,1	33,1	22,6	24,2	25,4	23,5	23,3	27,4

¹À compter de 1997, l'exercice budgétaire correspond à l'année civile.

²Non compris les dépenses financées par le dispositif PPTE, ni celles liées au DSRP.

³Non compris les transferts officiels, ni les importations mentionnées dans le DSRP.

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, *International Financial Statistics*; estimations des services du FMI.

ont alors cessé toute aide non humanitaire à la Gambie, et le nouveau gouvernement s'est trouvé privé de ressources extérieures pour lutter contre la pauvreté et d'assistance technique pour renforcer ses capacités institutionnelles, au demeurant faibles.

Les incertitudes, politiques notamment, se sont répercutées à toute l'économie, d'où un ralentissement de la croissance et le renversement d'un certain nombre d'indicateurs économiques. Les consignes

Dans ce contexte de rétablissement de la démocratie, d'amélioration des relations avec les donateurs et de progrès des réformes structurelles, le gouvernement a achevé son DSRP.

de sécurité aux voyageurs à destination de la Gambie ont fait chuter de près de moitié le nombre de touristes en 1994/95, entraînant une baisse équivalente des services liés au tourisme. La croissance du PIB réel, qui s'était sensiblement redressée à la fin des années 80 et au début des années 90, a reculé de 4 % en 1994/95; elle est restée faible en moyenne et a progressé moins vite que la population jusqu'en 1997.

Sous l'effet des piètres résultats du tourisme et de la réexportation, les recettes publiques intérieures ont aussi chuté (de plus de 4 % du PIB entre 1994/95 et 1995/96), tandis que les dépenses sont montées en flèche, atteignant le chiffre record de 30 % du PIB en 1995/96 et provoquant la réapparition de graves déséquilibres financiers. Le déficit global, dons non compris, a plus que quintuplé et la croissance de la monnaie au sens large a doublé en 1994/95, le gouvernement recourant de plus en plus au système bancaire intérieur pour financer ses activités. L'encours de la dette publique a doublé, porté à 23½ % à la fin de 1997. Le gouvernement a emprunté massivement sur le marché intérieur, évinçant le crédit au secteur privé, qui s'est contracté pendant cette période.

Redressement de cap

Le nouveau gouvernement entré en fonction en 1997, à l'issue d'élections entachées par l'interdiction de plusieurs grands partis d'opposition, s'est donné pour priorité d'endiguer le déclin économique et de rétablir les relations avec la communauté des donateurs. À la faveur de la reprise de l'aide internationale, y compris du FMI, en 1998, dans le cadre de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), les autorités ont lancé un vaste programme visant à rétablir un cadre macroéconomique sain et durable, étayé par des réformes structurelles.

L'objectif était d'assainir les finances publiques et d'accroître le rôle du secteur privé dans l'économie. Lorsque le FMI a recentré son assistance financière aux pays à faible revenu sur la lutte contre la pauvreté, la Gambie a élaboré une nouvelle stratégie dans ce domaine et demandé à bénéficier de ressources de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). En 2000, elle a présenté, à titre intérimaire, un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) qui a été soumis aux conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Les deux instances ont approuvé l'octroi à la Gambie d'un allègement de sa dette (67 millions de DTS en valeur actuelle nette) dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Avec l'aide du FMI et d'autres donateurs, la Gambie a sensiblement corrigé les déséquilibres macroéconomiques et a engagé une série de réformes structurelles et institutionnelles. Elle a nettement

resserré sa politique budgétaire; l'indice des prix à la consommation est resté inférieur à 4 % en 1998–2001, grâce, en partie, à de meilleures conditions climatiques; les exportations et les importations se sont redressées; la position extérieure s'est renforcée avec la contraction du déficit extérieur courant; les réserves internationales ont connu une nouvelle augmentation. La croissance du PIB réel a été portée à 5¼ % par an. Le secteur agricole s'est redressé grâce aux réformes de la commercialisation, à l'offre de services de vulgarisation, à l'amélioration des intrants et à l'accès au crédit, et la fréquentation touristique a augmenté.

Par ailleurs la Gambie a poursuivi la libéralisation commerciale, abaissant les droits de douane, dont le taux maximal est tombé de 90 % à 18 %, et ramenant le barème tarifaire de plus de 30 tranches à 3. Ces réformes tarifaires, ajoutées à la dévaluation de 4 % du dalasi, ont dopé la compétitivité extérieure. La Gambie a par ailleurs amélioré la qualité de ses données en adhérant au Système général de diffusion des données (qui aide les pays à aligner leurs statistiques sur les normes internationales); des mesures ont été prises pour renforcer la comptabilité nationale et les statistiques (prix, données monétaires, balance des paiements, registres douaniers). Pour accroître le rôle du secteur privé, une nouvelle législation a été promulguée en vue de rendre la politique monétaire et le contrôle des institutions financières plus efficaces, d'établir un cadre réglementaire pour la privatisation et des institutions d'appui, et de créer un guichet unique pour l'investissement, ainsi qu'une zone franche industrielle.

La reprise et la réforme économiques ne sont pas allées sans heurt. En 1999, le gouvernement a exproprié la Société gambienne de l'arachide sans dédommagement. La société mère, Alimenta, a alors saisi le Centre international de règlement des différends en matière d'investissement, mais avec le concours de l'Union européenne (principal donateur dans le secteur de l'arachide) et du FMI, le gouvernement a obtenu un règlement amiable. Cet incident n'a pas permis d'achever la première revue de l'accord FASR, mais les leçons tirées de cette expérience ont débouché sur des réformes visant à favoriser la transparence des privatisations et une meilleure réglementation de l'activité économique. Il est ainsi prévu de privatiser les avoirs d'Alimenta (redevue propriété d'État au terme du règlement amiable de 2001) ainsi que d'autres entreprises importantes, notamment dans les télécommunications.

La situation budgétaire s'est dégradée en raison des paiements à la société Alimenta (environ 2 % du PIB), d'un retard des versements des donateurs et de l'insuffisance des recettes douanières (due en partie au dispositif d'inspection avant embarquement mal planifié et mal exécuté).

Montée en puissance

Consciente du rôle que les problèmes de gouvernance ont joué dans les attermoissements de son économie, la Gambie a adopté un programme en la matière qui constitue l'un des cinq piliers de son DSRP. L'exécution de ce programme évolue en dents de scie et restera probablement ardue, mais elle a pris un nouvel élan en avril 2002, avec l'approbation par l'Assemblée nationale d'un plan de décentralisation qui renforce le rôle des collectivités locales dans le processus d'élaboration et d'exécution du budget, élément clé du DSRP.

En juin 2001, dans la perspective de l'élection présidentielle de la même année et des élections législatives et municipales de 2002, le gouvernement a levé l'interdiction qui frappait certains grands partis d'opposition. Ce nouveau pas en direction de la démocratie a incité les États-Unis à normaliser les relations avec la Gambie et à rétablir son aide économique, suspendue à la suite du coup d'État de 1994.

Dans ce contexte de rétablissement de la démocratie, d'amélioration des relations avec les donateurs et de progrès des réformes structurelles, le gouvernement a achevé son DSRP, qui présente une approche plus

Des problèmes de gouvernance coûteux, mais en grande partie réglés

Année	Principaux problèmes	Description/impact	Règlement
1993	Privatisation du monopole de l'arachide	Manque de transparence, absence de cadre réglementaire approprié. La transformation du monopole public en monopole privé réduit l'accès des concurrents aux usines de transformation de l'arachide.	Problème non réglé; a influencé la saisie des biens de la Société gambienne de l'arachide (monopole privé).
1994	Coup d'État militaire	Assistance non humanitaire suspendue en 1994-97. Forte baisse de la fréquentation touristique due aux consignes de sécurité aux voyageurs.	Élections législatives et présidentielle en 1996/97. Les partis d'opposition sont autorisés à participer aux élections en 2001/02. Amnistie accordée à l'ancien président Dawda Jawara, qui rentre en Gambie en 2002.
1999	Saisie des biens de la Société gambienne de l'arachide	Perte de confiance des investisseurs et mesures visant à améliorer la commercialisation de l'arachide.	Alimenta (maison mère de la Société gambienne de l'arachide) verse 11,4 millions de dollars en août 2001.
	Instauration d'un système d'inspection avant expédition des importations	Procédure non concurrentielle et préparation insuffisante. Perte de recettes douanières (1,2 % du PIB au quatrième trimestre 1999).	Abandon du système en juillet 2000.
2000/01	Report des élections municipales, limogeage de hauts fonctionnaires et expulsion de diplomates	Inquiétude des donateurs, report de la réunion des donateurs prévue à la mi-2001 qui a gêné la préparation du DRSP. Retard de décaissement de l'aide.	Règlement du différend avec les donateurs. Élections locales au début de 2002. Voir ci-après.
2001	Privatisation de la plupart des licences de téléphonie mobile	Attribution de gré à gré de la privatisation de 80 % des licences de téléphonie mobile. Non-respect du contrat avec Alcatel.	Abrogation de la décision en avril, puis adoption d'un cadre de privatisation.

Cadre de la gouvernance

Le gouvernement a engagé en 1997 un certain nombre de réformes visant à établir un cadre général pour la gouvernance. Celui-ci a été élaboré lors d'ateliers sur la bonne gouvernance et la réforme de l'administration publique organisés depuis 1997, dont un en juillet 1999, et d'une table ronde qui a réuni des donateurs et des ONG en octobre 1999 à Banjul, avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement. Ce cadre fixe un programme national global qui prévoit la création ou le renforcement des institutions et procédures démocratiques et administratives en Gambie et la participation de toutes les parties prenantes. C'est l'un des cinq piliers du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP).

Ce programme comporte six étapes stratégiques intégrées :

- examen des procédures constitutionnelles et électorales afin de renforcer la capacité des autorités à organiser des élections;
- renforcement des structures et procédures parlementaires afin d'améliorer le contrôle de l'action gouvernementale;
- promotion de l'éducation civique afin de renforcer la capacité des mouvements associatifs et des partis politiques à participer plus efficacement à la vie publique et au développement;
- réforme des procédures judiciaires afin d'assouplir les modalités d'accès à la justice (arbitrage, médiation, conciliation);
- conception et mise en oeuvre d'une réforme en profondeur de la gestion des ressources publiques pour garantir l'ouverture, la transparence et la responsabilité;
- décentralisation et réforme des systèmes d'administration locale afin de favoriser la participation communautaire et d'améliorer la prestation des services de développement aux collectivités.

Il y a deux impératifs : éviter tout nouveau problème de gouvernance sans négliger ceux qui existent et agir avec détermination pour réduire le déficit et la dette publics afin de libérer des ressources à consacrer à la lutte contre la pauvreté.

globale de la lutte contre la pauvreté et sollicite davantage la participation de la société civile, notamment des pauvres. Les autorités se sont aussi engagées à appliquer un nouveau programme d'ajustement appuyé par les ressources de la FRPC et ont obtenu l'assurance que le FMI et les donateurs renforceront leur assistance technique, axée sur le renforcement des capacités institutionnelles du pays.

Globalement conforme aux objectifs que la Gambie présente dans son DSRP, le cadre de politique économique à moyen terme pour 2002/03–2004/05 fixe les principaux objectifs suivants : croissance du PIB réel d'environ 6 % par an; inflation moyenne de 3³/₄ % par an; déficit extérieur courant (hors transferts officiels) — 10¹/₄ % du PIB d'ici à 2005; réserves extérieures brutes équivalant à cinq mois d'importations de biens et de services; réduction du déficit budgétaire global (hors dons) à 5 % du PIB en 2002, puis à 2 % d'ici à 2005; forte poussée de l'investissement total et de l'investissement public (de l'ordre de 22 % et 7 %, respec-

tivement, en 2005); renforcement du rapport entre l'épargne et l'investissement publics pour améliorer le solde extérieur courant.

À mesure qu'elle consolidera ses résultats de croissance économique et de lutte contre la pauvreté, la Gambie obtiendra une aide accrue des donateurs, qui sera officialisée lors de la table ronde prévue en septembre 2002 à Genève. Des efforts seront par ailleurs menés afin de coordonner l'assistance technique pour le renforcement des capacités.

Il incombe maintenant à la Gambie de poursuivre l'ajustement économique et les réformes dans le cadre du DSRP, de l'initiative PPTE renforcée et du programme FRPC. À cet égard, il y a deux impératifs : éviter tout nouveau problème de gouvernance sans négliger ceux qui existent et agir avec détermination pour réduire le déficit et la dette publics afin de libérer des ressources pour la lutte contre la pauvreté. ■

Robin Kibuka et Meshack Tjirongo
FMI, Département Afrique

En anglais sur le site www.imf.org

Notes d'information au public

- 02/64 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Zimbabwe, 19 juin
- 02/65 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la République de Pologne, 26 juin
- 02/66 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la République Dominicaine, 26 juin
- 02/67 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec l'Islande, 3 juillet
- 02/68 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec l'Estonie, 3 juillet
- 02/69 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Mozambique, 9 juillet
- 02/70 : Le FMI examine les évaluations de viabilité, 11 juillet

Notes d'information

- 02/58 : Le FMI achève la première revue de l'accord triennal au titre de la FRPC avec la République kirghize, 2 juillet
- 02/59 : Le FMI achève la deuxième revue du programme FRPC et approuve un décaissement de 114 millions de dollars en faveur du Pakistan, 3 juillet
- 02/60 : Le FMI approuve la deuxième revue de l'accord FRPC avec le Vietnam, 3 juillet
- 02/61 : Le Directeur général du FMI annonce la création d'un groupe consultatif pour l'Argentine, 10 juillet (voir page 225)
- 02/62 : Le FMI achève la première revue du programme FRPC et approuve un décaissement de 12 millions de dollars en faveur de la Moldova, 10 juillet
- 02/63 : Le Conseil d'administration du FMI examine les orientations sur la conception et la mise en oeuvre de la conditionnalité, 11 juillet
- 02/64 : L'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale aura lieu du 28 au 29 septembre 2002, 11 juillet

- 02/65 : Le FMI achève la première et la deuxième revue de l'accord de confirmation avec la Lettonie, 12 juillet
- 02/66 : Déclaration de Horst Köhler, Directeur général du FMI, sur le programme de travail du Conseil d'administration, 12 juillet
- 02/67 : Le FMI achève la deuxième revue du programme FRPC et approuve le principe d'un décaissement de 30 millions de dollars en faveur de la Géorgie, 12 juillet

Communiqués de presse

- 02/31 : Le FMI approuve un crédit de confirmation de 113 millions de dollars à la Jordanie, 3 juillet
- 02/32 : Le FMI approuve le principe d'un crédit de 27 millions de dollars sur trois ans au titre de la FRPC à la Gambie, 10 juillet
- 02/33 : Le FMI reporte d'un an le remboursement d'un prêt FRS par l'Argentine, 15 juillet

Discours

- «Le FMI en mutation», par Horst Köhler, Directeur général du FMI, devant la Commission des finances de la Chambre des communes, Londres, 4 juillet
- «Réforme de l'architecture financière internationale : un état des lieux», par Horst Köhler, Directeur général du FMI, au Symposium des gouverneurs de banque centrale, Londres, 5 juillet
- «Le Fonds monétaire international fait-il partie du problème ou de la solution en Asie?», par Thomas Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, Singapour, 10 juillet (voir page 227)
- «Données sur les flux de capitaux internationaux : besoins, projets et perspectives», par Carol Carson, Directrice du Département des statistiques du FMI, à la conférence sur les statistiques économiques au XXI^e siècle, New York, 11 juillet

La transition vers le ciblage de l'inflation

Le ciblage de l'inflation devient l'outil par excellence de conduite de la politique monétaire. Les contraintes qu'impose aux pays industrialisés l'adoption d'un cadre de politique monétaire sont bien connues. En revanche, de quels aspects les pays émergents doivent-ils se préoccuper. Dans une récente étude, intitulée Establishing Initial Conditions in Support of Inflation Targeting, Alina Carare, Andrea Schaechter, Mark Stone et Mark Zelmer analysent les enjeux inhérents à cette transition dans le cas des économies émergentes et donnent quelques conseils pratiques pour réunir les conditions propices au ciblage de l'inflation.

Dans un cadre de ciblage de l'inflation, le niveau d'inflation prend le pas sur tout autre objectif et les prévisions d'inflation servent de balise à cet effet. Comment s'opère la mise en place de ce cadre? Comment s'effectue la transition à partir d'autres instruments de politique monétaire? Dans le cas de pays émergents, la démarche suivie peut présenter des avantages. Elle est utile non seulement pour les pays qui veulent et qui peuvent opter pour le ciblage de l'inflation, mais aussi pour ceux qui décident de laisser flotter leur monnaie (dans des marges de fluctuation relativement larges) à défaut de pouvoir passer au ciblage de l'inflation proprement dit. Pour ceux-ci, un objectif d'inflation annoncé à l'avance peut être préférable à un agrégat monétaire d'ancrage comme la masse monétaire ou la monnaie au sens large.

Pourquoi des conditions préalables?

Pour les marchés émergents, il y a en gros quatre conditions : un mandat à l'appui de l'objectif d'inflation assorti de l'obligation d'en rendre compte; la stabilité macroéconomique; un système financier assez développé et stable; des instruments de politique monétaire performants. L'absence de certaines conditions ne doit pas faire obstacle au ciblage de l'inflation, en particulier quand des mesures sont prises pour ce faire à court ou à moyen terme. Ces conditions sont déterminantes, selon les auteurs, même sans objectif explicite d'inflation, pour la réussite de la politique monétaire quel que soit le régime adopté. Le choix d'une politique de ciblage doit reposer sur une étude des coûts et avantages de cadrage par rapport à d'autres régimes, le ciblage d'un agrégat monétaire, par exemple.

Mandat et obligation de résultat

La banque centrale doit avoir un mandat explicite et disposer de la liberté de manœuvre et de l'indépendance nécessaires pour utiliser les instruments monétaires qui lui conviennent. Associer le gouvernement à

la détermination de la cible permet de renforcer la crédibilité du cadre de politique monétaire du fait qu'il s'engage implicitement à appliquer une politique budgétaire compatible avec ce ciblage.

Les banques centrales qui optent pour le ciblage de l'inflation doivent être comptables des mesures qu'elles prennent à cet effet. Pour que le public soit bien informé et à même de juger des résultats obtenus, le cadre de politique monétaire doit être transparent.

Stabilité macroéconomique

L'instabilité macroéconomique peut discréditer la politique de ciblage de l'inflation en imposant des objectifs contradictoires à la banque centrale. Les auteurs engagent les pays qui sortent d'une crise ou d'une période difficile à laisser passer le temps nécessaire pour que le ciblage de l'inflation ne soit pas subordonné à d'autres objectifs.

La conduite effective du ciblage de l'inflation exige que la politique monétaire ne soit pas soumise à des impératifs budgétaires. Il faut réduire au minimum les possibilités de financement monétaire de lourds déficits publics (lorsque le gouvernement finance le déficit budgétaire en empruntant à la banque centrale). Une situation budgétaire saine renforce la crédibilité du ciblage de l'inflation et limite ainsi le coût réel que fait peser la réduction de l'inflation sur l'économie.

Pour les pays qui présentent des antécédents d'hyperinflation, un solde budgétaire robuste est une condition essentielle à la crédibilité du cadre de ciblage de l'inflation. L'encours de la dette publique et la vulnérabilité de l'économie aux chocs permettent de savoir si les priorités budgétaires peuvent avoir une incidence négative sur ce cadre. Les pays à faible inflation qui ont donc accès aux marchés pour couvrir leurs besoins de financement sont moins susceptibles de pâtir de leur situation budgétaire et de leur capacité de recouvrement de l'impôt. Pour dissiper les inquiétudes que suscite la monétisation des déficits publics, la banque centrale doit avoir la liberté de choisir les instruments de politique monétaire sans l'intervention du gouvernement. Pour sa part, l'État doit fixer des limites précises au financement par la banque centrale.

Les auteurs soulignent que la position extérieure d'un pays doit être suffisamment robuste pour que la politique monétaire privilégie le ciblage de l'inflation sans risques de dérapages dus à l'évolution du marché des changes. Des mesures peuvent être prises pour atténuer les risques de conflit potentiel entre l'objectif d'inflation et l'instabilité extérieure. La plus importante est de veiller à ce que la réglementation prudentielle et le



La conduite effective du ciblage de l'inflation exige que la politique monétaire ne soit pas soumise à des impératifs budgétaires.

contrôle des banques et établissements financiers non bancaires soient appliqués avec la plus grande rigueur. Des dispositions doivent aussi être prises pour élargir et approfondir les marchés financiers.

Au départ, l'objectif d'inflation doit être suffisamment bas pour être compatible avec un degré raisonnable de contrôle monétaire. La plupart des pays industrialisés ont adopté un cadre à part entière de ciblage au moment où leur inflation diminuait. Les pays qui sont partis d'un niveau d'inflation élevé sous un régime de parités mobiles ne sont parvenus à maîtriser l'inflation qu'au terme de longues périodes de transition, pour limiter les risques de perturbation de l'économie réelle.

Stabilité et développement du système financier

La stabilité financière permet à la banque centrale de se concentrer sur le ciblage de l'inflation. Pour les marchés, les pays candidats au ciblage sont ceux qui présentent une vulnérabilité minimale aux crises. Cette stabilité renforce la crédibilité de la politique monétaire et contribue à ancrer les attentes inflationnistes sur l'objectif visé.

La stabilité financière est un souci particulier pour les banques centrales des pays émergents qui engagent une politique de ciblage de l'inflation en étant, par définition, plus vulnérables aux crises financières. Les auteurs préconisent donc que ces pays prennent plus longtemps que les pays industrialisés pour se doter de ce type de politique, à la suite d'une crise financière. Les économies émergentes peuvent consacrer ce laps de temps à la résolution des problèmes des établissements financiers insolubles et à la mise en place de méthodes de contrôle saines pour renforcer la stabilité de leur système financier.

Les marchés financiers doivent aussi être suffisamment développés pour que la mise en œuvre de la politique monétaire repose sur des instruments

obéissant aux règles du marché et que sa conduite ne soit pas entravée par les faiblesses de l'infrastructure du marché financier. Dans des marchés financiers profonds et liquides, l'évolution des prix des actifs renvoie à la banque centrale des informations sur les paramètres fondamentaux de l'économie et sur l'évolution de la politique monétaire telle que le marché l'entrevoit. En outre, des marchés profonds et liquides aident à absorber les chocs, ce qui permet à la banque centrale de se concentrer davantage à la réalisation de l'objectif d'inflation qu'à l'absorption de l'impact des chocs à court terme ou à la protection de la stabilité financière.

Conduite de la politique monétaire

Une banque centrale chargée de mener une politique de ciblage de l'inflation doit se doter d'instruments efficaces et de «repères opérationnels». Les banques centrales investies de cette mission prennent le plus souvent comme repère un taux d'intérêt court.

Toutes les banques centrales qui appliquent une politique de ciblage de l'inflation ont recours à des instruments indirects — les opérations d'open-market étant les plus usitées — pour établir leurs modalités opérationnelles, parce qu'ils permettent de gérer efficacement les liquidités, de réagir promptement aux chocs inflationnistes et de signaler les intentions de la banque centrale tout en réduisant au minimum les risques de crédit et en suscitant le développement des marchés financiers. Il n'empêche qu'il n'existe pas de règles absolues pour le choix des instruments et des repères opérationnels, qui doivent être adaptés à la structure du système financier du pays.

Pour que la politique monétaire soit menée efficacement, les banques centrales doivent avoir une idée précise des mécanismes de transmission, c'est-à-dire du lien entre l'évolution des instruments et leur effet sur la demande globale et sur l'inflation. L'incertitude inhérente au lien entre la politique monétaire et l'inflation est l'un des problèmes fondamentaux auxquels sont confrontées les banques centrales, des pays émergents notamment, qui ciblent l'inflation. Les banques centrales ont à leur disposition divers outils pour mieux appréhender les effets de transmission, notamment les réformes qui visent à améliorer le fonctionnement des marchés financiers et du système bancaire, les mesures propres à accroître la transparence de la politique monétaire et l'affectation de ressources accrues de la banque centrale à l'analyse économique.

Sous un régime de ciblage de l'inflation, l'orientation de la politique monétaire est ajustée au fur et à mesure que des données tangibles sur l'évolution de l'inflation sont disponibles et signalent le moindre écart par rapport à la voie tracée. Les prévisions sont donc essentielles, mais elles se sont avérées complexes

Utilisation des ressources du FMI			
(Millions de DTS)			
	En juin 2002	Janvier–juin 2002	Janvier–juin 2001
Compte des ressources générales	8.371,13	17.755,02	9.372,65
Accords de confirmation	8.095,89	16.818,41	9.261,53
FRS	6.762,62	6.762,62	4.007,28
Accords élargis de crédit	275,24	936,61	111,12
MFC	0,00	0,00	0,00
FRPC	488,35	811,38	302,89
Total	8.859,48	18.566,40	9.675,54

FRS = facilité de réserve supplémentaire
MFC = mécanisme de financement compensatoire
FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

dans nombre de pays émergents, en raison de leur difficulté à manier des indicateurs prospectifs et des profondes mutations économiques intervenues. Les auteurs conseillent aux pays émergents d'exploiter les modèles et les indicateurs utilisés dans les autres pays qui ciblent l'inflation, en les adaptant à leur situation. Il conviendrait aussi que les banques centrales étudient avec le secteur privé et les participants aux marchés financiers les facteurs qui peuvent influencer sur l'évolution de l'inflation.

Les auteurs soulignent en particulier que, dans un cadre de ciblage de l'inflation, le niveau d'inflation ciblé doit prendre le pas sur tout objectif de taux de change. Les banques centrales doivent éviter de viser à la fois un objectif de taux de change nominal et de taux d'inflation, et tenter d'influer sur le taux de change réel, même en présence d'impératifs de compétitivité extérieure ou de tensions sur le solde courant, pour la raison suivante : à moyen et à long

terme, la politique monétaire ne peut affecter que le taux de change nominal. Il s'agit donc pour les pays d'exploiter les politiques budgétaire et structurelle pour corriger la position extérieure.

Néanmoins, la plupart des pays devront tenir compte du taux de change pour définir le cap de la politique monétaire étant donné que l'évolution des taux de change peut avoir un impact non négligeable sur l'inflation, eu égard à leur ouverture économique. En outre, un marché des changes peu profond et les chocs passagers peuvent provoquer une volatilité déstabilisante des taux de change. Le public doit être informé par la banque centrale que les interventions sur le marché des changes visent uniquement à limiter tout impact négatif sur l'inflation et sur la stabilité financière.

Les décideurs doivent également maîtriser le mode de fonctionnement des différents instruments, la manière dont ils s'épaulent mutuellement et les facteurs

Le niveau d'inflation ciblé doit prendre le pas sur tout objectif de taux de change.

Publications récentes

IMF Working Papers (Documents de travail, 10 dollars)

02/106: *The Potential Role for Securitizing Public Sector Revenue Flows: An Application to the Philippines*, Nigel A. Chalk

02/107: *On the Origins of the Fleming-Mundell Model*, James M. Boughton

02/108: *Experience with Budgetary Convergence in the WAEMU*, Ousmane Dore and Paul R. Masson

02/109: *Exchange Rate Pass-Through and Monetary Policy in Croatia*, Andreas Billmeier and Leo Bonato

02/110: *Suggestions for Alternative Budget Balances for South Africa*, Davina F. Jacobs

02/111: *Forecasting Inflation in Indonesia*, Uma Ramakrishnan and Athanasios Vamvakidis

02/112: *Aid and Fiscal Management*, Ales Bulir and Timothy D. Lane

02/113: *In Finance, Size Matters*, Biagio Bossone and Jong-Kun Lee

IMF Staff Country Reports (Rapport sur les pays membres, 15 dollars)

02/129: Iceland: divers numéros

02/130: Iceland: 2002 Article IV Consultation

02/131: The Republic of Lithuania: Second Review Under the Stand-By Arrangement

02/132: Republic of Estonia: Report on the Observance of Standards and Codes

02/133: Republic of Estonia: Statistical Appendix

02/134: Republic of Estonia: 2002 Article IV Consultation

02/135: Albania: Request for a Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility

02/136: Turkey: Request for Stand-By Arrangement

02/137: Turkey: 2002 Article IV Consultation and First Review Under the Stand-By Arrangement

02/138: Turkey: Statistical Appendix

02/139: Republic of Mozambique: Statistical Appendix

02/140: Republic of Mozambique: 2002 Article IV

Consultation, Fourth Review Under the PRGF and Request for an Extension of the PRGF Arrangement

02/141: Pakistan: Second Review Under the Three-Year Arrangement Under the PRGF and Request for Waiver of Performance Criterion

02/142: Burkina Faso: Report on the Observance of

Standards and Codes—Fiscal Transparency Module

02/143: Mauritius: 2002 Article IV Consultation—Staff Report and Public Information Notice on the Executive Board Discussion

02/144: Mauritius: Selected Issues and Statistical Appendix

Divers

Guide pour l'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (deuxième édition) (26 dollars)

Manuel sur la transparence des finances publiques (19,50 dollars)

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

de tension politique. La gestion de la dette et les politiques budgétaire et monétaire peuvent se renforcer pour faire baisser la prime de risque dans la structure des taux d'intérêt à long terme ou, dans le cas de plusieurs marchés émergents, contribuer à la création d'un marché des titres publics. ■

Le document de travail n° 02/102, *Establishing Initial Conditions in Support of Inflation Targeting*, d'Alina Carare, d'Andrea Schaechter, de Mark Stone et Mark Zelmer, est en vente au prix de 10 dollars au Service des publications du FMI. Pour le commander, voir instructions page 235. Le texte intégral peut être consulté sur le site www.imf.org.

Les pays membres «achètent» la monnaie d'autres membres, ou des DTS, à l'aide d'un montant équivalent de leur propre monnaie.

Accords du FMI au 30 juin

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine ¹	10 mars 2000	9 mars 2003	16.936,80	7.180,49
Brésil ¹	14 sept. 2001	13 déc. 2002	12.144,40	759,03
Bulgarie	27 févr. 2002	26 févr. 2004	240,00	208,00
Guatemala	1 ^{er} avr. 2002	31 mars 2003	84,00	84,00
Lettonie	20 avr. 2001	19 déc. 2002	33,00	33,00
Lituanie	30 août 2001	29 mars 2003	86,52	86,52
Pérou	1 ^{er} févr. 2002	29 févr. 2004	255,00	255,00
Roumanie	31 oct. 2001	29 avr. 2003	300,00	248,00
Sri Lanka	20 avr. 2001	19 août 2002	200,00	48,32
Turquie ¹	4 févr. 2002	31 déc. 2004	12.821,20	4.627,20
Uruguay	1 ^{er} avr. 2002	31 mars 2004	1.752,30	1.243,60
Total			44.853,22	14.773,16
Accords élargis de crédit				
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2003	3.638,00	1.651,48
Serbie/Monténégro	14 mai 2002	13 mai 2005	650,00	600,00
Ukraine	4 sept. 1998	3 sept. 2002	1.919,95	726,95
Total			8.164,95	4.935,43
Accords FRPC				
Albanie	21 juin 2002	20 juin 2005	28,00	24,00
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	59,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	5 juil. 2004	80,45	64,35
Bénin	17 juil. 2000	16 juil. 2003	27,00	12,12
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 déc. 2002	39,12	5,58
Cambodge	22 oct. 1999	28 févr. 2003	58,50	16,72
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	63,66
Cap-Vert	10 avr. 2002	9 avr. 2005	8,64	7,41
Congo, Rép. dém. du	12 juin 2002	11 juin 2005	580,00	160,00
Côte d'Ivoire	29 mars 2002	27 mars 2005	292,68	234,14
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	10,00
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	100,28	41,72
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	81,00
Ghana	3 mai 1999	30 nov. 2002	228,80	52,58
Guinée	2 mai 2001	1 ^{er} mai 2004	64,26	51,41
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Honduras	26 mars 1999	31 déc. 2002	156,75	48,45
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	14,00
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	29 févr. 2004	79,43	56,74
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2003	51,32	19,65
Mauritanie	21 juil. 1999	20 déc. 2002	42,49	6,07
Moldova	21 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	92,40
Mongolie	28 sept. 2001	27 sept. 2004	28,49	24,42
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2003	87,20	16,80
Niger	22 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	33,82
Pakistan	6 déc. 2001	5 déc. 2004	1.033,70	861,40
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2004	31,70	22,64
République kirghize	6 déc. 2001	5 déc. 2004	73,40	61,68
São Tomé-et-Principe	28 avr. 2000	27 avr. 2003	6,66	4,76
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	74,67
Tanzanie	4 avr. 2000	3 avr. 2003	135,00	35,00
Tchad	7 janv. 2000	6 janv. 2003	47,60	15,80
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	207,20
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	278,90	124,20
Total			4.732,60	2.807,58
Total général			57.750,77	22.516,17

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

L'expansion des dépenses budgétaires est-elle toujours la solution aux récessions?

De nombreux gouvernements cédant la régulation des taux d'intérêt à des banques centrales indépendantes, la politique budgétaire reste leur principal outil de stabilisation économique. Quelle en est l'efficacité pour doper l'activité économique, surtout en période de récession? Les récents travaux de Richard Hemming, Selma Mahfouz et Axel Schimmelpfennig portent sur l'énigme suivante : en dépit des préceptes de la théorie keynésienne, des travaux de recherche montrent que la politique budgétaire n'a qu'une efficacité marginale pour contrer le ralentissement économique.

La pensée macroéconomique reste largement dominée par la théorie keynésienne selon laquelle les gouvernements doivent accroître les dépenses pour sortir des récessions. L'expérience de la dernière décennie permet toutefois d'en douter. Les économistes constatent que l'incidence directe des mesures de relance budgétaire sur la croissance économique — l'effet multiplicateur — est souvent très limitée, ce qui permet de douter de leur efficacité.

L'expérience des années 90 en Europe présente un autre démenti à la théorie keynésienne, ayant montré que les mesures d'austérité budgétaire peuvent avoir un effet expansionniste; autrement dit, les multiplicateurs budgétaires peuvent être négatifs. Aussi paradoxal que ce soit, il convient d'y regarder de plus près. Si une coupe budgétaire rétablit la viabilité des comptes publics et donne donc le signal que le gouvernement ne relèvera pas les impôts ou qu'il assurera le remboursement de sa dette, la croissance peut redémarrer à la faveur du regain de confiance des ménages et des entreprises.

L'incertitude de la relation entre la politique budgétaire et la croissance se reflète dans le débat autour de son impact sur la crise asiatique, la relance de l'économie japonaise en stagnation et les mesures à prendre pour contrer le récent ralentissement de l'activité aux États-Unis et le fléchissement concomitant de l'activité dans la zone euro.

Les auteurs s'interrogent en premier lieu sur l'efficacité relative des politiques budgétaires de relance de l'activité en période de récession pour déterminer les conditions dans lesquelles des mesures d'austérité budgétaire peuvent avoir un effet expansionniste, en se penchant sur 61 épisodes de récession dans 27 des 29 économies avancées de 1971 à 1998. Cette période couvre notamment deux chocs pétroliers, la récession mondiale du début des années 90 et la crise asiatique. En moyenne légèrement inférieures à 18 mois, les récessions sont d'assez courte durée, généralement une année, sauf dans quelques cas où elles ont dépassé

deux ans. L'étude est centrée sur les épisodes de récession parce que la politique budgétaire sert davantage de mécanisme de stabilisation en période de récession où son efficacité doit être plus apparente.

Évolution de la politique budgétaire

Les auteurs constatent que la riposte budgétaire à une récession est en général expansionniste et que le solde budgétaire se dégrade d'un peu moins de 2 % du PIB. Sur les 61 épisodes recensés, la réaction a été expansionniste dans 49 cas (soit 80 %), la situation budgétaire se détériorant de 2½ % du PIB en moyenne. Sur les 12 épisodes où la riposte budgétaire a été à l'austérité, le solde du budget s'est amélioré d'environ ¾ % du PIB. Les déficits budgétaires sont la norme avant, pendant et après ces épisodes.

Pourquoi cette ambivalence? Plusieurs facteurs entrent probablement en jeu. À l'évidence, le solde budgétaire initial importe; en moyenne, le niveau des déficits publics et de la dette est beaucoup plus bas avant que n'interviennent les mesures de relance par le budget, ce qui ne devrait pas surprendre, offrant une plus grande marge de manœuvre. La taille du secteur public est aussi un peu plus grande, ce qui dénote probablement une corrélation entre la taille de l'État providence et la vigueur des stabilisateurs automatiques comme les transferts sociaux qui sont mis en action en cas de licenciement.

Le cadre macroéconomique peut aussi avoir une influence. Les premières phases de relance interviennent généralement sur fond de croissance et de réserves fortes, ce qui n'est pas surprenant. Elles accompagnent aussi une évolution négative des termes de l'échange. Le fait de constater que de gros déficits extérieurs courants et des niveaux d'inflation élevés précèdent les périodes de relance budgétaire va à l'encontre de toute idée reçue, encore que le degré d'inflation soit plutôt révélateur du relâchement de la politique budgétaire dans nombre d'économies matures dans les années 70 et 80.

Quand la relance budgétaire est-elle efficace?

Les auteurs concluent que les politiques de relance sont plus efficaces lorsque :

- l'économie présente une *capacité excédentaire* l'année qui précède la récession.

- l'économie est ouverte et le taux de change fixe.

Il s'agit là du schéma normal; la politique monétaire étant axée sur la parité de la monnaie, les considérations de taux d'intérêt et de taux de change ne prennent pas totalement le pas sur la gestion des finances publiques. Les politiques de relance budgé-

Les politiques de relance sont plus efficaces lorsque l'économie présente une capacité excédentaire l'année qui précède la récession.

Avec un secteur public représentant environ 40 % du PIB, niveau médian de l'échantillon, un déficit budgétaire de 3 % du PIB ou moins est généralement lié à une situation d'expansion budgétaire.

taire sont aussi plus efficaces dans les économies fermées qu'ouvertes, avec un taux de change souple.

- dans un premier temps, le niveau d'endettement est bas, mais pas lorsque le déficit budgétaire initial est faible. Les restrictions budgétaires ont en général plus d'effet lorsque le déficit est élevé, mais pas lorsque c'est le cas de la dette. Ce dernier cas de figure est surprenant, étant donné qu'un lourd endettement est un trait marquant des restrictions budgétaires associées à une période d'expansion économique. La relance budgétaire est généralement plus efficace quand le poids de l'État est important, probablement du fait que les stabilisateurs automatiques de grande envergure permettent de réagir vite et efficacement aux récessions.

- elles reposent sur les dépenses, reflétant le fait que les multiplicateurs budgétaires liés à des augmentations de dépenses sont plus puissants que les réductions d'impôts. Les restrictions budgétaires sont en général plus efficaces quand elles portent sur les dépenses, trait caractéristique de leur effet d'expansion.

- elles s'accompagnent de politiques monétaires expansionnistes.

La politique budgétaire détermine la profondeur de la récession

À partir d'un modèle économétrique, les auteurs constatent que l'arsenal de mesures dont disposent les autorités est fonction de la situation budgétaire du pays avant la récession et de la taille du secteur public. Les gouvernements qui appliquent des politiques budgétaires saines en temps opportun ont une plus grande marge de manœuvre en temps difficiles. Avec un secteur public représentant environ 40 % du PIB, niveau médian de l'échantillon, un déficit budgétaire de 3 % du PIB ou moins est généralement lié à une situation d'expansion budgétaire.

La profondeur de la récession est fonction des mesures budgétaires; dans une économie fermée, l'effet marginal de la politique budgétaire corrobore la théorie keynésienne. Une relance d'un point de PIB permet de stimuler la croissance en période de récession de 0,7 %. Le résultat diffère en économie ouverte, où il y a un tassement général de la croissance de 0,8 % sous un régime de change souple et de 0,4 % si la parité est fixe; en économie ouverte, la politique budgétaire n'obéit donc pas à la théorie keynésienne. Les pays où le secteur public est important présentent des récessions peu profondes, ce qui est indépendant de l'ampleur de la riposte budgétaire et n'est donc pas nécessairement révélateur de l'efficacité relative des stabilisateurs automatiques.

Autres facteurs

Il reste à savoir si la politique budgétaire a des effets plus puissants que ne le décrit le travail empirique de Richard

Hemming, Selma Mahfouz et Axel Schimmelpfennig. La réponse est subordonnée à une série de facteurs.

Les auteurs signalent tout d'abord que l'étude ne présente pas une analyse complète des déterminants de la croissance en période de récession et que les facteurs clés qui influencent la manière dont la croissance à court terme réagit à la politique budgétaire peuvent ne pas être convenablement pris en compte. On admet que la politique budgétaire du Japon aura un faible impact sur l'économie tant que des obstacles structurels continueront de peser sur l'offre.

Deuxièmement, la mise en œuvre de la politique budgétaire est une chose délicate. Il faut tenir compte du temps nécessaire pour élaborer une riposte, puis approuver les mesures appropriées. Cette politique peut donc produire son effet trop tardivement et se révéler proconjoncturelle. Ce problème est aggravé lorsque la classe politique ne s'accorde pas sur les mesures à prendre. Il peut avoir pour effet que la riposte budgétaire ait systématiquement un impact plus faible que prévu sur la demande ou qu'il ne faut pour doper la croissance de manière significative.

Troisièmement, le système budgétaire peut avoir des lacunes institutionnelles en freinant la mise en application.

Quatrièmement, il peut s'avérer nécessaire d'accorder une plus grande attention à la distinction entre les stabilisateurs automatiques et les mesures discrétionnaires. Grâce aux stabilisateurs, la politique budgétaire peut avoir une influence plus immédiate et plus réelle sur les récessions. Il serait très utile de le savoir avec certitude pour la zone euro par exemple, où l'accent est davantage mis sur l'utilisation des stabilisateurs automatiques, comparé aux autres économies avancées. Les mesures discrétionnaires peuvent être ajustées, au besoin, pour sortir de la récession, mais elles doivent être bien conçues. En effet, l'inefficacité des politiques budgétaires est due parfois en partie à des défauts de conception des mesures mises en œuvre. ■

Le document de travail n° 02/87, *Fiscal Policy and Economic Activity During Recessions in Advanced Economies*, de Richard Hemming, Selma Mahfouz et Axel Schimmelpfennig, est en vente au prix de 10 dollars au Service des publications du FMI. Pour le commander, voir instructions page 235. Le texte intégral peut être consulté sur le site www.imf.org.

Photographies : Denio Zara, Padraic Hughes, Pedro Márquez et Michael Spiloto (FMI), pages 225 et 227–28; Banque d'Espagne, page 225; Banque du Canada, page 225; Direction de la statistique de Singapour, pages 239–40.

La gouvernance des appareils statistiques nationaux . . .

Pour des données statistiques de meilleure qualité

Des politiques saines et la bonne gouvernance — considérées comme essentielles au développement durable lors de la récente conférence de Monterrey — s'appuient sur des données statistiques exactes, fiables et d'actualité. Mais la qualité des données est elle-même déterminée par la gouvernance des agences statistiques nationales. Un séminaire de haut niveau tenu à Singapour du 28 au 30 mai a permis aux autorités nationales de confronter leurs vues sur la manière d'améliorer la gouvernance et le rôle que peuvent jouer les institutions internationales à cet égard.

Les autorités statistiques de plus de vingt pays développés et en développement ont pris part au séminaire sur la gouvernance des systèmes statistiques nationaux qui s'est tenu à Singapour sous les auspices du Département des statistiques du FMI, de la Division statistique des Nations Unies et de la Direction de la statistique de Singapour.

Les trois jours de séminaire ont permis aux délégués de pays d'Afrique, d'Asie, de la Caraïbe, d'Europe et du Moyen-Orient de confronter leur expérience et d'aborder des thèmes tels que la gestion des compétences, les outils informatiques, l'intégrité des données, l'adéquation des données aux besoins des utilisateurs et les relations avec les répondants, la légitimité et la crédibilité des agences statistiques, la coordination entre agences, les modèles d'organisation et la planification à long terme. De l'avis de Paul Cheung, Directeur de la statistique de Singapour, le séminaire doit constituer «un important forum international de discussion des enjeux essentiels de la gouvernance, de l'organisation et de la gestion des systèmes statistiques».

Les participants s'accordent à penser que des statistiques officielles de haute qualité sont des outils primordiaux de planification et de décision, et par conséquent un élément déterminant du développement économique et social de tout pays. Les systèmes statistiques modernes doivent évoluer dans un environnement de plus en plus complexe et doivent apporter des réponses novatrices pour refléter la spécificité des nouveaux produits et services. La vitesse à laquelle les données sont générées et diffusées souligne l'importance des relations avec les répondants ainsi que la transparence, l'intégrité et la pertinence des données; cela souligne aussi combien il importe que les appareils statistiques nationaux soient perçus comme des entités professionnelles, crédibles et légitimes.

Pourquoi la gouvernance et que faire?

Le succès des appareils statistiques nationaux modernes est intrinsèquement lié à la fermeté avec laquelle



leurs dirigeants veillent à l'intégrité et à la crédibilité des données, établissent la base de compétences requises, organisent l'exploitation des technologies de l'information, privilégient l'efficacité et mettent en œuvre une planification stratégique. Ben Kiregyera, qui dirige le Bureau ougandais de la statistique, a décrit comment la création de ce bureau doté d'une semi-autonomie a donné lieu à «un système statistique national coordonné et axé sur la demande, et montré la détermination des pouvoirs publics à développer les moyens statistiques». L'un des points marquants de cette réforme tient à la mise en place de conditions de travail et d'emploi attrayantes. Dans le même ordre d'idées, Sonia Jackson, Directrice générale de l'institut jamaïcain de la statistique, a rappelé comment les impératifs d'actualité et de couverture des données ont conduit à envisager une nouvelle structure avec les attributions, les financements, la dotation en effectifs et les moyens techniques

M^{me} Carol Carson, Directrice du Département des statistiques du FMI (à gauche), en compagnie de M. Paul Cheung, statisticien en chef, Direction de la statistique de Singapour, et de M^{me} Anila Bandaranike, Directrice du Bureau statistique de la Banque centrale de Sri Lanka.

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
15 juillet	2,28	2,28	2,92
22 juillet	2,29	2,29	2,93

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2002.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à www.imf.org/external/fin.htm.

Source : Département de la trésorerie



Laura Wallace
 Rédactrice en chef
 Sheila Meehan
 Rédactrice principale
 Elisa Diehl
 Natalie Hairfield
 Jacqueline Irving
 Rédactrices
 Lijun Li
 Maureen Burke
 Assistantes de rédaction
 Philip Torsani
 Maquettiste/Graphiste
 Julio R. Prego
 Graphiste

Avec la collaboration de
 Prakash Loungani

Édition française
 Division française
 Services linguistiques
 Désiré Ahouanmènou
 Traduction
 Anne Rousseau
 Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

à la mesure de son nouveau mandat.

Les participants ont souligné que la bonne gouvernance des organes statistiques a de profondes implications au sens qu'elle renforce la responsabilisation et la transparence de tous les rouages de l'État. Elle accroît la capacité de réaction, l'efficacité et le professionnalisme de chaque institution et renforce le sentiment d'objectivité et la confiance qu'inspire l'appareil statistique. Ceci dit, il faut se garder de la tentation de recourir à une formule-panacée. Les dirigeants des organes statistiques déploient leur action dans différents contextes politique, institutionnel et administratif. Les systèmes statistiques centralisés et décentralisés, par exemple, exigent une approche spécifique.

L'attention des participants a été centrée sur les mesures de portée générale et largement applicables. Ils ont souligné combien il importe de contrecarrer l'érosion de la mémoire institutionnelle, de promouvoir une culture d'ouverture et de travail en équipe, de collaborer avec les milieux universitaires et scientifiques et de préserver l'indépendance des organes sur les aspects professionnels. Les systèmes statistiques nationaux bénéficieraient aussi de l'application de certains outils et pratiques reconnues, notamment le respect de calendriers de communication des données et de procédures transparentes de révision, la revue des programmes et la consultation des utilisateurs à intervalles réguliers, et des procédures rigoureuses de protection de la confidentialité ainsi que de prévention et de gestion des crises. Une stratégie et un programme qui tiennent compte des priorités de l'action gouvernementale et des facteurs extérieurs constituent le cadre d'intégration de tous les efforts et modalités d'intervention.

Pour Dennis Trewin, responsable de l'*Australian Bureau of Statistics* (ABS), il existe toujours une marge de progression, y compris dans les organes statistiques les plus élaborés et les mieux rodés. Évoquant l'expérience de l'ABS en matière de «gestion du savoir» — ou gestion de la mémoire institutionnelle —, il souligne que l'ABS a non seulement tiré le meilleur parti des moyens technologiques, mais aussi bénéficié d'un changement positif de «mentalité et de comportement». Ce changement a suscité une plus grande ouverture, plus de cohérence et un profond attachement à l'objectif fondamental qui est de privilégier la satisfaction des besoins des utilisateurs.



Des dirigeants d'organismes nationaux de la statistique et de services statistiques des banques centrales de diverses régions du monde ont pris part aux travaux du séminaire sur la gouvernance, auquel ont également participé de hauts représentants d'organisations internationales et régionales.

L'apport des organisations internationales

C'est aux organes statistiques nationaux qu'il incombe de prendre l'initiative d'améliorer la gouvernance, mais plusieurs participants au séminaire de Singapour ont signalé que les institutions internationales ont aussi un rôle à jouer. Ils ont ajouté que l'adhésion aux principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies et à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) ou au Système général de diffusion des données (SGDD) a déjà permis de renforcer la crédibilité et la légitimité des données et des organes statistiques.

Mais il y a place, à l'évidence, pour une assistance technique et des actions de formation renforcées en matière d'organisation et de gouvernance de l'appareil statistique. Les participants signalent à quel point les actions de portée régionale ont permis d'accroître la pertinence de l'assistance technique et précisent qu'une coordination accrue entre donateurs renforce l'efficacité de ressources qui se raréfient. Les institutions internationales peuvent exercer une influence considérable sur les hauts dirigeants des pays et dans les contacts avec les médias. Un important travail peut être réalisé, uniquement en rehaussant les enjeux et les priorités statistiques.

En conclusion, Carol Carson, Directrice du Département des statistiques du FMI, a demandé aux participants ce qu'ils avaient le plus apprécié au cours du séminaire. Ils ont souligné, pour la plupart, l'intérêt d'échanger directement leurs expériences, d'envisager des solutions novatrices à des problèmes communs et de découvrir de nouveaux outils de gestion informatique. L'accent mis sur la crédibilité et la légitimité a permis de mettre en relief l'importance des questions de gouvernance, ce qui a été unanimement salué. Il va sans dire que les organes statistiques nationaux et les organisations internationales ont encore beaucoup à faire pour améliorer la gouvernance. ■